



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Vendredi 17 Juillet 2020 à Cournon

Président : Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisssem HARIZA, MM. Roland LOUBEYRE, Jean-Pierre HERMEL, Alain CHENEVIÈRE.

Assiste : M. Yves BEGON.

COUPE DE FRANCE 2020/2021

DATES DES TOURS REGIONAUX :

Suite à la validation du Conseil de Ligue du 06 Juin 2020, le calendrier suivant a été fixé :

30 Août 2020	: Tour de cadrage (Clubs niveau départemental)
06 Septembre 2020	: 1 ^{er} tour (avec entrée des clubs R3)
13 Septembre 2020	: 2 ^{ème} tour (entrée des clubs R2 suite au nombre d'engagés).
20 Septembre 2020	: 3 ^{ème} tour (entrée des clubs N3, R1).
04 Octobre 2020	: 4 ^{ème} tour (entrée de clubs N2).
17 Octobre 2020	: 5 ^{ème} tour (entrée de clubs N1).
01 Novembre 2020	: 6 ^{ème} tour.

Nombre d'engagés : 945 (arrêté le 16 juillet 2020)

Un tour de cadrage est organisé le 30 Août 2020 suite au du nombre d'engagés.

Nombre des clubs qualifiés pour le 7^{ème} tour : 16.

A titre exceptionnel, pour la saison 2020-2021, l'entrée en lice des clubs de Ligue 2 aura lieu lors du 8^{ème} tour de la compétition.

REGLEMENT : Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

TERRAINS : Compte-tenu des délais très courts entre les différents tours et que les **terrains doivent être homologués à compter du 3^{ème} TOUR de la Coupe de France (règlement fédéral) :**

- Pour le 3^{ème} tour, dans le cas d'un tirage au sort « club A / club B », si le terrain recevant n'est pas homologué, il y aura inversion du match.
- Si aucun des clubs n'a de terrain homologué : tirage au sort initial.

(Accord à l'unanimité du Conseil de Ligue)

COUPES LAuRAFoot :

Les Coupes LAuRAFoot Seniors masculins, séniors féminines et futsal reprendront là où elles se sont arrêtées saison 2019/2020 (et lors des tirages au sort du 4 mars 2020) selon les modalités et un calendrier à préciser par la présente Commission.

Validation de ces décisions lors du bureau plénier du 22 Juin 2020.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL

Président de la Commission

Secrétaire de séance